



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/42/L.20/Add.1
18 novembre 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-deuxième session
Point 32 de l'ordre du jour

DROIT DE LA MER

Algérie, Antigua-et-Barbuda, Australie, Bangladesh, Brésil, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Danemark, Djibouti, Egypte, Ethiopie, Fidji, Finlande, Ghana, Inde, Indonésie, Irlande, Islande, Jamaïque, Kenya, Koweït, Malaisie, Mexique, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Portugal, République-Unie de Tanzanie, Saint-Kitts-et-Nevis, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Sri Lanka, Suède, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Uruguay, Vanuatu et Yougoslavie :
projet de résolution

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Autriche, Bahamas, Madagascar, Malte, Philippines, République démocratique allemande, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine et Union des Républiques socialistes soviétiques.
